

## MONUMENTS AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE

JEAN MICHEL BONJEAN <sup>1</sup>

### Les monuments de Baume-les-Messieurs

Implanté au-devant de l'entrée de l'abbaye, le monument aux morts de Baume-les-Messieurs représente une victoire ailée en haut-relief sculptée dans la pierre de Crançot (**fig. 1**) sur le plan de l'architecte Félix Roy. Architecte de l'École des Beaux-Arts, il résidait 16 rue Cassini à Paris et avait conservé des liens à Baume-les-Messieurs. Le plan (**fig. 2**) est daté du 1<sup>er</sup> mai 1922 <sup>2</sup>. le modèle bénéficie d'une appréciation favorable de l'architecte référent du département, Jules Pelletier: « projet présentant beaucoup de caractère et sortant complètement de la banalité ordinaire » qui recommande simplement de l'apposer au mur et non pas de le laisser au milieu de la place.

Jules Louis Félix Roy est plus connu sous le nom de Sylvain Sauvage, célèbre illustrateur. Né à Baume-les-Messieurs le 8 mai 1888, il est le fils d'Alphonse Roy, architecte, et de Marie Louise Victorine née Malfroy. Il est mort à Paris (13<sup>e</sup>) le 7 janvier 1948.

La décision du conseil municipal date du 1<sup>er</sup> mai 1922, Albert Malfroy étant alors maire de Baume. Le budget prévu se monte à 4 800 francs. L'adjudication se fit au moins coûtant, et fut attribuée au sculpteur Joseph Gilles, de Lons-le-Saunier, pour 3 300 francs le 7 mai 1922. On remarquera la rapidité et l'unanimité qui a marqué cette réalisation.

À signaler dans cette même commune de Baume-les-Messieurs, un autre monument aux morts de la Guerre de 1914-1918, à l'entrée du hameau de Sermu, section de commune qui a conservé ses droits d'usage et de parcours en forêt depuis la réunion des deux communes en 1823. Ce deuxième monument présente un aspect beaucoup plus modeste tout à fait original dans le département (**fig. 3**).

---

1. En hommage à Marcel Vuillemeijer qui avait attiré mon attention à ce sujet.

2. ADJ R 558.



**Figure1 : Baume-les-Messieurs,  
le monument actuellement**

*Cliché Jean Michel Bonjean, 2018*



**Figure 2 : ADJ, R 558**  
*Cliché Jean Michel Bonjean*



**Figure 3 : Sermu, le monument**

*Cliché Jean Michel Bonjean, 2017*